

# Projet de plateforme régionale de la donnée naturaliste

## Réunion du 29 mars 2018

## Pôle métier biodiversité de GéoBretagne : les réalisations

- **Standard régional d'échange des données naturalistes**  
*validé le 29 septembre 2016*
- **Standard régional d'échange des données de trame verte et bleue**  
*validé le 29 septembre 2016*
- **Feuille de route du pôle métier**  
*→ structuration d'un système régional sur les données naturalistes*



## Structuration régionale : un observatoire régional coordonnant des observatoires thématiques

- **L'OEB, à travers son pôle biodiversité, est chargé de coordonner à l'échelle régionale la structuration, la valorisation et la diffusion des données naturalistes.** Il coordonne les observatoires thématiques.
- **Des observatoires thématiques sont chargés de structurer les données naturalistes dans un domaine de connaissance particulier et de contribuer à leur valorisation et à leur diffusion .**

**Pour la faune, 3 observatoires sont lancés :**

- invertébrés continentaux (coordination GRETIA)
- mammifères terrestres (coordination GMB)
- oiseaux (coordination Bretagne vivante)

**Pour la Flore et végétation :** organisation existante à travers le CBNB

## Contexte : loi biodiversité du 8 août 2016

- **Introduction d'un article dans le CE sur l'inventaire du patrimoine naturel : L.411-1 A**
  - Obligation d'y verser les données brutes acquises à l'occasion des études d'évaluation préalable ou de suivi des impacts, pour les maîtres d'ouvrage publics et privés (données d'observation de taxons, d'habitats d'espèces ou naturels, recueillies par observation directe, par bibliographie ou par acquisition de données auprès d'organismes détenant des données existantes)
  - Ces données sont publiques, gratuites et librement réutilisables, sauf conditions liées à la protection de l'environnement ou des individus
  
- **Mesures de compensation des atteintes à la biodiversité géolocalisées et accessibles au public sur internet (L.163-5)**

## Plateforme régionale de la donnée naturaliste : objectifs

### Objectifs partagés par le pôle métier biodiversité :

- **Améliorer la qualité, l'homogénéité et l'accessibilité des données de biodiversité produites sur le territoire breton**
- **Agir en faveur de la biodiversité par une plus grande valorisation et un meilleur partage des données de biodiversité (aide à la décision...)**
- **Respecter le travail des contributeurs en :**
  - assurant une gestion collaborative – institutionnels et producteurs – des données de la plateforme.
  - assurant la traçabilité des données pour renforcer la visibilité des producteurs.

## Plateforme régionale de la donnée naturaliste : de quoi parle-t-on ?

- une **organisation** régionale
- régie par une **charte**
- regroupant des **acteurs régionaux et infra-régionaux** et connectée à leurs propres outils
- reposant sur des **outils**, offrant des services pour répondre aux besoins exprimés
- compatible avec le **protocole SINP**

## Tour d'horizon des autres chartes régionales

### ➤ **Les chartes définissent :**

- les valeurs et objectifs partagés
- la description, l'alimentation et l'accès aux données, les règles d'utilisation
- les droits et engagements des adhérents et utilisateurs
- les modalités d'adhésion et d'exclusion
- les modalités d'administration
- la gouvernance



### ➤ **7 régions métropolitaines sur 13 disposent d'une charte validée**

## Tour d'horizon des autres chartes régionales

- **De fortes ressemblances dans les chartes régionales, même avec des anciennetés et des origines différentes**
  
- **Les principales variations portent sur :**
  - l'importance et le rôle des « pôles thématiques » dans le dispositif
  - les outils choisis et les services offerts par ces outils
  - les droits et devoirs des différents profils d'acteurs



### Synthèse des chartes existantes :

- **Priorité aux données naturalistes, portant sur les espèces (faune, flore et fonge)**
- **Extension possible, dans un second temps :**
  - habitats
  - géologie, pédologie, paysages, etc.

### Quel projet en Bretagne ?

Ex. : données de gestion

## Périmètre de la plateforme

➤ **Différents types de données naturalistes, portant sur les espèces (faune, flore et fonge)**

- données d'observation

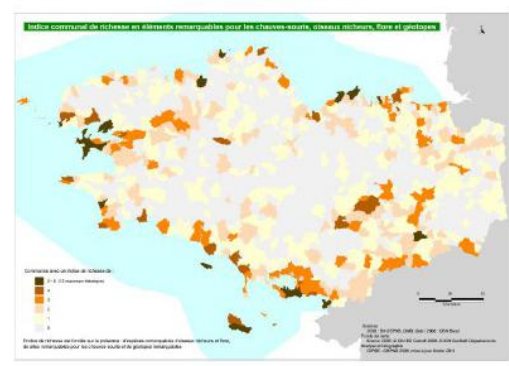
ex. : le 7 mai 1992, Charlotte Lancelot a observé un muscardin au point 218933,6811426 (Lambert 93)

## Périmètre de la plateforme

### ➤ Différents types de données naturalistes, portant sur les espèces (faune, flore et fonge)

- données de synthèse

ex. :



Données = indice communal de richesse en éléments de biodiversité remarquable.  
→ une analyse hiérarchisée, par commune, de lots d'observations sélectionnées sur la base de critères spécifiques.

- métadonnées

# Architecture de la plateforme : quel projet en Bretagne ?



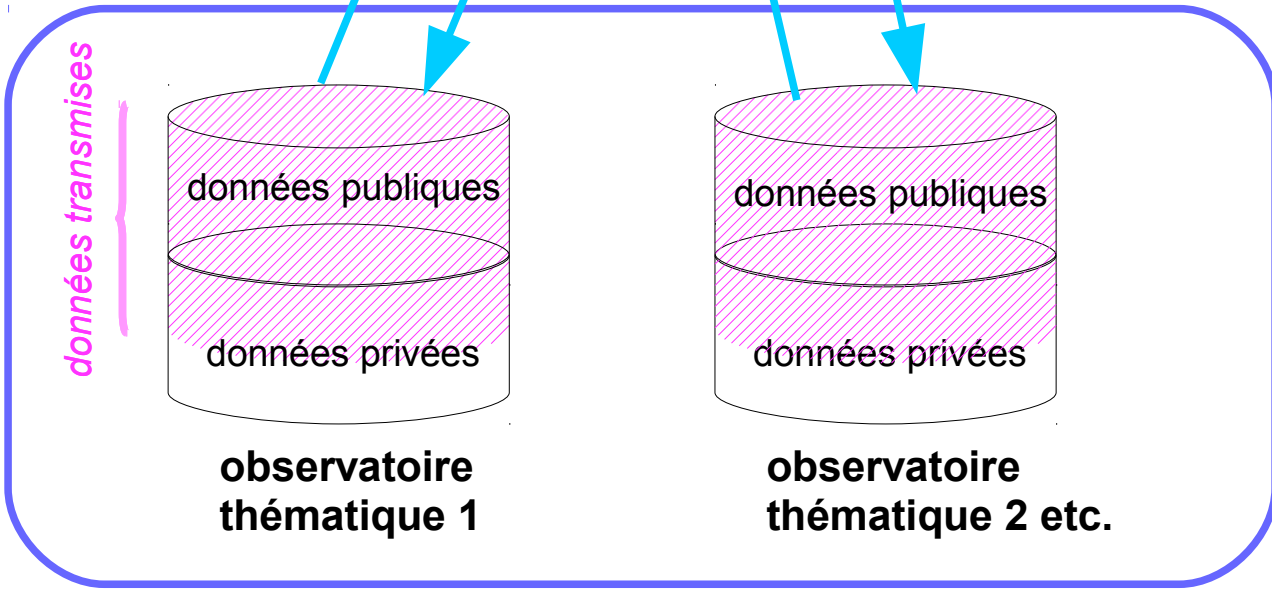
UTILISATEURS

plateforme nationale

plateforme régionale

données brutes de biodiversité études d'impact

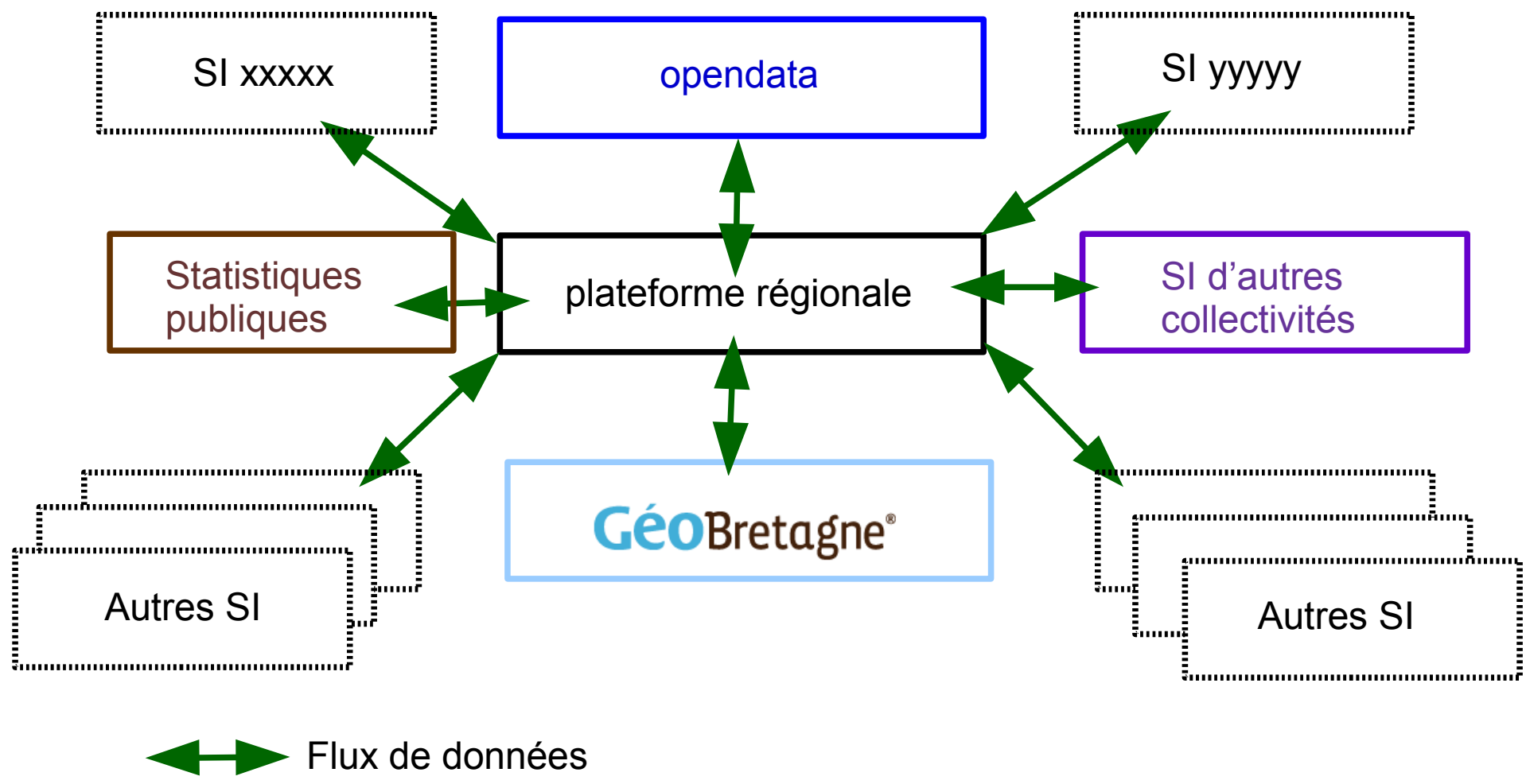
contributions hors adhérents, volontaires ou obligatoires



- données non standardisées
- données standardisées

*adhérents plateforme régionale, disposant de leurs propres outils de gestion des données*

# L'enjeu de l'interopérabilité : échanger avec les autres systèmes d'information



## Principes de versement des données

### Synthèse des chartes existantes :

#### ➤ Origines potentielles des données :

- adhérents à la plateforme régionale (données publiques et privées)
- données d'études d'impact
- contributions hors adhérents (volontaires ou en retour suite à une communication ponctuelle de données)
- plateforme nationale SINP

### Synthèse des chartes existantes :

#### ➤ Précision géographique des données versées :

principe = précision maximale pour toutes les données, publiques ou privées

*! précision des données versées ≠ précision des données diffusées*

exception (1 charte) : pour certaines données privées, possibilité de verser des données floutées

### Quel projet en Bretagne ?

## Principes de versement des données

### Synthèse des chartes existantes :

- **Mise au standard régional des données versées :**
  - tendre vers une standardisation pour les données issues des observatoires thématiques (accompagnement possible OEB)
  - données brutes de biodiversité liées aux études d'impact standardisées au format SINP

### Quel projet en Bretagne ?



## Contrôle et validation des données

- **3 niveaux de contrôle :**

- conformité
- cohérence
- validation scientifique

- Données pour lesquelles des observatoires thématiques existent :

- rôle des observatoires de standardisation et de validation scientifique**

y compris pour des données issues de contributions volontaires

- L'outil GINCO permet un contrôle de conformité et de certains critères de cohérence.

### Données « sensibles » :

L'art. L124-4 du CE permet de déroger, sous certaines conditions, à l'obligation de diffuser les données publiques, si cette diffusion est susceptible de porter atteinte à l'espèce.

Liste régionale définie dans un arrêté préfectoral après validation du CSRPN.

ex. : la position précise d'un nid de faucon pèlerin

<i>ValueCdSensibilite</i>	
CD_SENSIBILITE	DEFINITION
4	Aucune diffusion (cas exceptionnel)
3	Département seulement
2	Département et maille 10 x 10 km
1	Département, maille 10 x 10 km, espace, commune, ZNIEFF

## Principes de diffusion des données

### **Synthèse des chartes régionales → 3 types d'accès aux données :**

- **Accès libre grand public**
- **Accès sécurisé pour les adhérents à la plateforme régionale et l'autorité publique**
- **Communication ponctuelle de données pour les non adhérents à la plateforme régionale**

## Principes de diffusion des données

### ➤ **Accès libre grand public**

- présentation synthétique de l'information
- données floutées à la commune ou à la maille 10x10
- possibilité de visualisation uniquement
- accès aux données sensibles très limité

## Principes de diffusion des données

- **Accès sécurisé pour les adhérents à la plateforme régionale et l'autorité publique**
  - information plus détaillée
  - précision maximale pour les données non sensibles
  - possibilités de visualisation et de téléchargement
  - accès à tout ou partie des données sensibles
  - signature d'une convention, portant notamment sur les règles de réutilisation des données

## Principes de diffusion des données

- **Communication ponctuelle de données pour des non adhérents à la plateforme régionale**
  - pour un temps et un territoire limités
  - sur demande (formulaire) précisant notamment l'objet de la demande : étude d'impact, plan de gestion, etc.
  - précision nécessaire des données définie en fonction de la nature de la demande (+ données sensibles)
  - signature d'une convention, portant notamment sur les règles de réutilisation des données
  - obligation de reverser les nouvelles données acquises dans le cadre du projet objet de la demande

## Principes de diffusion des données

- **Communication ponctuelle de données pour des non adhérents à la plateforme régionale**



=> Mettre en place un retour vers les producteurs sur l'utilisation faite des données

## Principes de diffusion des données

### FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCES AUX DONNEES NATURALISTES PRÉCISES

ex. : formulaire  
SILENE PACA

NATURE DES DONNEES DEMANDEES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

**Nom\* prénom\***

**Organisme\***

**Adresse**

**Commune (CP)**  (  )

**Tél**

**E-mail\***

**Nature des activités de l'organisme**

DESCRIPTION DE L'ETUDE OU DU PROJET

**Plan de gestion**  **Expertise écologique régl.**

**DOCOB Natura 2000**  **Etude trame verte et bleue**

**Inventaire scientifique**  **Autre (préciser)**

**Date d'achèvement**

**Description\***

\*Partenaires de SILENE, mentionnez le type de votre convention. Autres demandeurs, Préciser exactement le calendrier, la finalité, l'objet de l'étude scientifique et le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit la demande. (Etude d'impact, étude d'incidence Natura 2000, étude d'incidence Eau, demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, demande d'autorisation au titre des ICPE, demande d'autorisation de destruction d'espèces protégées')

MAITRE D'OUVRAGE DU PROJET OU DE L'ETUDE

**Nom prénom**

**Organisme**

**Adresse**



## Quels services à offrir ?

- **Visualisation et requêtage**, ex. :
  - quelles espèces dans ma commune ?
  - cette espèce menacée est-elle dans ma commune ?
  
- **« Portraits de territoire »**
  - synthèse par territoire des enjeux espèces

## Quels services à offrir ?

- **Traçabilité de la donnée, ex. :**
  - qui a produit cette donnée ?
  - qui pour accompagner à l'interprétation de cette donnée ?
  
- **Saisie des données**
  - pour certains opérateurs, par rapport à des besoins spécifiques de formulaires de saisie

## Quels services à offrir ?

- **Extractions et téléchargements**
  
- **Services WFS**
  - visualiser dans la plateforme des données naturalistes hébergées ailleurs
  - visualiser dans la plateforme des données contextuelles (occupation du sol, espaces protégés, etc.)
  
- **Formation, accompagnement technique**

La suite : préfiguration de la plateforme  
régionale des données naturalistes

- **L'OEB est chargé de la préfiguration de la plateforme régionale**
- **Equipe projet : OEB, CBNB, GéoBretagne, CRB et DREAL**

La suite : préfiguration de la plateforme  
régionale des données naturalistes

➤ **Groupe des utilisateurs**

- réunion le 20 avril 2018 avec un panel d'utilisateurs pour poursuivre la définition des besoins et services et tester certains outils

## La suite : préfiguration de la plateforme régionale des données naturalistes

- **Écriture de la charte régionale :**
  - V1 préparée par l'équipe projet en avril-mai
  - groupe de travail en juin pour échanger sur la V1
  - V2 finalisée d'ici fin juin
  - consultation des partenaires durant l'été
  - V3 finalisée au deuxième semestre
  - Charte finalisée fin 2018

## La suite : préfiguration de la plateforme régionale des données naturalistes

### ➤ **Organisation technique : choix et développement d'outils**

#### Planning prévisionnel :

- avril : l'équipe-projet finalise un benchmarking des outils existants (GéoNature, GINCO, ...) et propose une organisation technique
- mai-juin : cahier des charges de la prestation informatique devant développer l'organisation technique retenue
- juillet-septembre : réalisation de la prestation de développement sous le pilotage de l'OEB avec mise en place d'une plateforme test

## La suite : préfiguration de la plateforme régionale des données naturalistes

### ➤ **Organisation technique : choix et développement d'outils**

#### Planning prévisionnel :

- second semestre : embauche par l'OEB d'un administrateur de données pour tester la plateforme, stabiliser les services, etc
- fin 2018 : livraison d'une première version de la plateforme permettant de commencer à échanger les données entre partenaires et à tester concrètement l'organisation retenue dans la charte en vue de la consolider.